



POUR EN SAVOIR PLUS

EN BUREAU DE POSTE

Le chargé de clientèle me renseigne et m'accompagne dans la souscription.

AU TÉLÉPHONE

0 800 000 011 Service & appel gratuits

Un téléconseiller m'accompagne dans la souscription de la formule la plus adaptée à mon besoin.

Du lundi au samedi de 8h30 à 19h00.

EN LIGNE

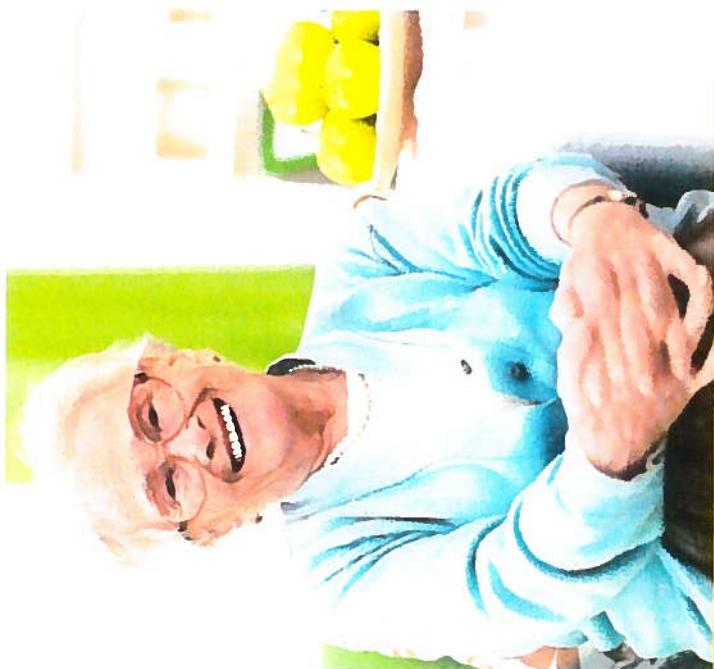
www.laposte.fr/veillersurmesparents
Je me connecte pour souscrire à la formule de mon choix.

AUPRÈS DE MON FACTEUR

Mon facteur est là pour répondre à mes premières questions.

Sophie Davant

Pour veiller
sur vos parents,
rien de mieux
que le facteur
humain.



« Le lundi et le vendredi,
ma factrice vient donc me voir.
Elle s'appelle Amandine.
C'est un vrai rayon de soleil !

En plus de m'apporter mon courrier,
nous partageons un temps
d'échanges et de convivialité.
Je sais qu'à chaque visite, ma fille est
prévenue que tout va bien pour moi.
Ça me soulage de pouvoir la rassurer
par l'intermédiaire de ma factrice.
Et, en cas de besoin, je peux aussi
appeler l'assistance téléphonique
à n'importe quelle heure. »

Madeleine, 84 ans

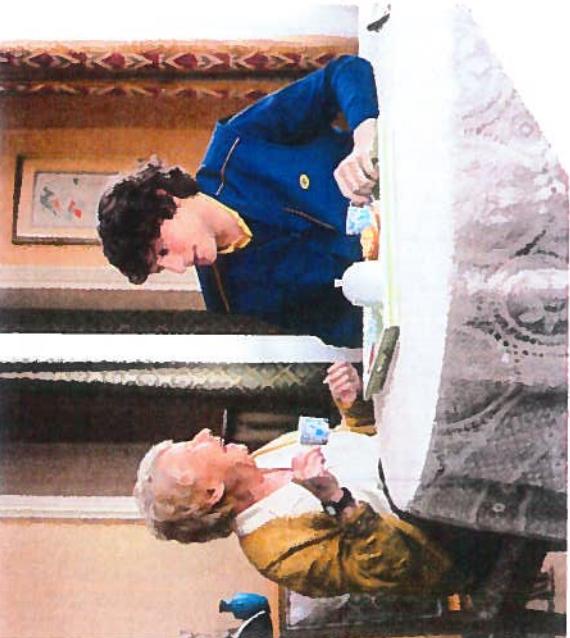


VEILLER SUR MES PARENTS

Un service de visite, de veille et d'écoute innovant

Visites du facteur au rythme choisi

- Le facteur rend visite au parent régulièrement pour prendre de ses nouvelles, aux jours choisis : 1, 2, 4 ou 6 fois par semaine⁽¹⁾.
- À chaque visite, les proches sont informés directement sur leur smartphone, via une application dédiée, du bon déroulement de la visite et des éventuels besoins exprimés par leur parent.



LES FORMULES D'ABONNEMENT

Forfaits mensuels sans engagement⁽⁴⁾



VISITES HEBDOMADAIRE + TÉLÉASSISTANCE



Centre de téléassistance à l'écoute 7j/7, 24 h/24

■ Le parent dispose d'un équipement connecté à un centre de veille et d'assistance⁽²⁾ disponible 24h/24 et 7j/7, installé par le facteur. Si nécessaire, le centre prévient les proches et les contacts de proximité qui auront été désignés. Il alerte les secours si la situation le nécessite.

■ Pour les petits dépannages de la vie quotidienne, le centre d'assistance donne les coordonnées de professionnels à contacter⁽³⁾. Ces derniers sont sélectionnés et évalués en permanence pour intervenir en toute confiance.

Le service de téléassistance et la transmission des coordonnées de professionnels sont opérés par Europe Téléassistance.



(4) Contrat de 12 mois sans engagement, sous réserve des frais de résiliation si celui-ci avant deux mois, avec reconditionnement, conformément aux conditions générales de vente. Le montant TTC de l'abonnement familial est payable par prélèvement mensuel, pour les souscripteurs par téléphone, en une seule fois lors de la souscription. Le service n'est opéré qu'en France métropolitaine. (5) Lait TTC en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018 avec un taux de TVA en original de 20%, avant crédit d'impôt sur le revenu. (6) Lait TTC sur mes parents est égale au crédit d'impôt applicable aux services à la personne dans les conditions définies par la législation en vigueur. Pour plus d'information, se reporter aux conditions générales de vente. Tarif mensuel sur la base d'un crédit d'impôt de 50%.

(2) Transmettre et moduler du message.
(3) Les frais de petit dépannage ne sont pas couverts dans les formules d'abonnement Veille.